

ceux qui dans ce monde dorment paisiblement, partout et toujours il est le premier, et il prononce deux stances où il exalte le « sommeil paisible » de ceux qui ont renoncé aux passions. Hatthālavaka obtient le fruit des *anāgamin*.

« Revenu au palais, Hatthālavaka informe Çyāmāvati qu'il ne peut plus l'épouser et qu'elle est libre de s'en retourner. Çyāmāvati reste, se vouant désormais au service du Buddha et de ses disciples<sup>1</sup>. »

#### 44. — HISTOIRE DE ÇYĀMĀVATĪ.

« Après la mort du roi Hatthālavaka, Çyāmāvati retourne dans la maison du ministre Ghoṣila à Kauçāmbī. Le roi Udayana apprenant qu'elle est revenue vierge, demande de nouveau sa main et l'obtient. Elle habite dans un palais splendide, entourée de mille suivantes. Chaque jour le roi lui donne pour ses dépenses mille pièces d'or.

« Parmi les suivantes de la reine il s'en trouve une qui est bossue et qui, pour cette raison, est appelée Kubjottarā. Chaque jour la reine l'envoie acheter pour mille *karṣāpaṇa* de parfums et elle ne dépense que la moitié de son argent. L'autre moitié est accumulée jusqu'à ce que la somme soit suffisante pour en offrir un repas au Buddha et à la Communauté<sup>2</sup> (n° 121). Elle invite le Buddha et les moines, et à la fin du repas, après avoir écouté le discours du Maître, elle obtient le fruit des *çrotāpanna*. La fois suivante, quand la reine l'envoie acheter des parfums, Kubjottarā emploie la somme entière et rapporte deux fois plus de parfums que d'ordinaire. Questionnée par la reine, elle avoue sa fraude pieuse et est louée par sa maîtresse. La reine, qui est devenue trop délicate pour sortir du palais, envoie chaque jour Kubjottarā écouter prêcher le Buddha et lui rapporter les paroles du Maître. La première fois, la reine veut écouter la leçon du haut de son trône royal; mais Kubjottarā la fait descendre, occupe elle-même sa place, et sa maîtresse l'écoute, assise sur un siège bas<sup>3</sup> (n° 122-123). Aussitôt la reine Çyāmāvati obtient le fruit des *anāgāmin*.

1. ED. HUBER, *op. cit.*, p. 19-20.

2. Le récit de l'auteur tibétain est loin d'être aussi édifiant : « Kubjottarā dépense la moitié de la somme en compagnie du fils d'un parfumeur. » SCHIEFNER, *Leben*, p. 276. Notre illustrateur suit manifestement cette version.

Inscription n° 121 : « spos-choṅ-gi khye'us gduṅ

choṅ žus-nas čhos bstan-pas rgur-'jog-gi brgyan-bžugs (rgyun-du žugs-pa) thob » = Le fils du marchand de parfums lui demande son amour, mais ayant entendu la loi, Kubjottarā atteint l'état de srotāpatti.

3. Inscription n° 122 : « rgur-'jog... čhos bstan-pa » = Kubjottarā enseigne la loi.